



## INSCRIPTIONS - SAISON 2024-2025

**REINSCRIPTIONS : du samedi 1 juin au samedi 15 juin**  
**NOUVELLES INSCRIPTIONS : à partir du samedi 22 juin**

Cette inscription ne sera rendue **définitive que**, si le dossier est complet et après paiement de la cotisation et licence

### Procédure pour la saison 2024-2025 :

- Il suffit de vous rendre sur notre nouvelle application :  
<https://avenirgessien.monclub.app/>
- Pour une 1ère connexion, vous pouvez consulter ce lien :
- <https://teamr-assets.s3.eu-west-3.amazonaws.com/custom/news/Processus+d'inscription+.pdf>

Pour les adhérents de la saison 2023-2024, votre adresse mail est déjà connue de la base de données. Vous devez vous connecter avec votre adresse mail afin de ne pas créer un second compte avec une autre adresse. Si vous n'avez pas défini de mot de passe, il faudra cliquer sur "mot de passe oublié" afin de le définir.

Sur la page d'accueil, vous choisissez votre formule.

- Vous remplissez le formulaire d'inscription
  - Vous validez ou créez un compte
  - Vous fournissez les documents et informations
- Vous pouvez attacher un certificat médical, mais vous pouvez nous le faire passer plus tard si vous ne l'avez pas encore, par mail ou par courrier physique. Attention : pas de reprise des cours sans certificat ou questionnaire valide !

Enfin vous pourrez passer au Paiement directement en ligne par le lien présent :

« Note informative : <https://www.payasso.fr/agthoiry/cotisations-et-licence-2024-2025> »

Ou par prélèvement, dans ce cas fournir un RIB (Noter que vous aurez des frais de gestion par prélèvement)

### Rappels Importants

- . 1 DOCUMENT MANQUANT = DOSSIER NON ACCEPTE !
- . DESISTEMENT : Merci d'en informer le club par écrit (courrier ou e-mail) au plus vite afin de nous permettre de contacter les personnes sur liste d'attente.
- . Les frais de licences restent acquis au club. Pas de remboursement de cotisations en cours d'année.
- . 1 SEANCE D'ESSAI POSSIBLE (avec un dossier complet)

En cas de désistement, les parents doivent prévenir le club de l'arrêt de l'activité de leur enfant avant la 2<sup>ème</sup> séance programmée et par écrit.

Adresse de l'AGT pour vos documents papier : Bureau AGT : Complexe Sportif – 604 Rue de Combes - 01710 Thoiry  
Une boîte aux lettres est également à votre disposition à l'entrée du parking du complexe, ou dans le hall du complexe.



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique  
sous le n°84001.062